RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA

la composition nominative de la

Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne

CRSA-CSDU 2025.04

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 1er février 2023 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne à Elise NOGUERA ;

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2025.04 et de ses impacts sur la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

ARRETE

Article 1er : La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 14 membres. Sa composition nominative modifiée comme suit :

Collège 4 : remplacement de Mme FRAYGEFOND par Mme GOANVIC (suite démission)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions règlementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 07/04/2025

Pour la Directrice générale
La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSDU

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	FORTIN	LAURENCE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1er suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	ASSOCIATION HUNTINGTON FRANCE
2nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France REIN
Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	VIDAL	ALAIN	ADEPA
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant	MADAME	LEFEVRE	AMANDINE	APF France HANDICAP

Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	QUERE	JEAN-YVES	CDCA des Côtes d'Armor
1er suppléant	MADAME	LE BARRIER	MARIE-JOSE	CDCA des Côtes d'Armor
2nd suppléant	MADAME	BERTHAULT	ANNE-MARIE	CDCA des Côtes d'Armor
Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1er suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1er suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère
Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS Haute Bretagne
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

4°/ Collège des partenaires sociaux

Titulaire	MONSIEUR	CHAPALAIN	BENOIT	CFTC
1er suppléant	**MADAME**	**GOANVIC**	**ANNIE**	**CFTC**
2nd suppléant	MADAME	VAN ACKER	ROSELYNE	CFTC

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1er suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	ASSOCIATION DOUAR NEVEZ CSAPA CAARUD DU MORBIHAN
2nd suppléant		En cours de désignation		

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

Titulaire	MADAME	TRON	ISABELLE	ORS BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

7°/ Collège des offreurs des services de santé

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF BRETAGNE